

Cote du document: EB 2015/115/R.12  
Point de l'ordre du jour: 6 b) iii)  
Date: 12 août 2015  
Distribution: Publique  
Original: Anglais

F



Investir dans les populations rurales

## Rapport du Président

Proposition de prêt à la République  
des Philippines pour le Projet relatif  
à la pêche, aux ressources côtières  
et aux moyens d'existence (FishCORAL)

### Note pour les représentants au Conseil d'administration

#### Responsables:

#### Questions techniques:

Benoît Thierry  
Chargé de programme de pays  
Division Asie et Pacifique  
téléphone: +39 06 5459 2234  
courriel: b.thierry@ifad.org

#### Transmission des documents:

Alessandra Zusi Bergés  
Responsable du Bureau des organes  
directeurs  
téléphone: +39 06 5459 2092  
courriel: gb\_office@ifad.org

Conseil d'administration — Cent quinzième session  
Rome, 15-16 septembre 2015

---

Pour: Approbation

## Table des matières

Sigles et acronymes	ii
Carte de la zone du projet	iii
Résumé du financement	iv
Recommandation pour approbation	1
I. Contexte stratégique et justification	1
A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural	1
B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats	2
II. Description du projet	3
A. Zone d'intervention et groupe cible	3
B. Objectif de développement du projet	3
C. Composantes/résultats	3
III. Exécution du projet	5
A. Approche	5
B. Cadre organisationnel	6
C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs	6
D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance	7
E. Supervision	8
IV. Coût, financement et avantages du projet	8
A. Coût du projet	8
B. Financement du projet	8
C. Résumé des avantages et analyse économique	9
D. Durabilité	9
E. Identification et atténuation des risques	9
V. Considérations d'ordre institutionnel	10
A. Respect des politiques du FIDA	10
B. Alignement et harmonisation	10
C. Innovations et reproduction à plus grande échelle	11
D. Participation à l'élaboration des politiques	11
VI. Instruments et pouvoirs juridiques	11
VII. Recommandation	12
Appendices	
I. Negotiated financing agreement (Accord de financement négocié)	1
II. Logical framework (Cadre logique)	9

## Sigles et acronymes

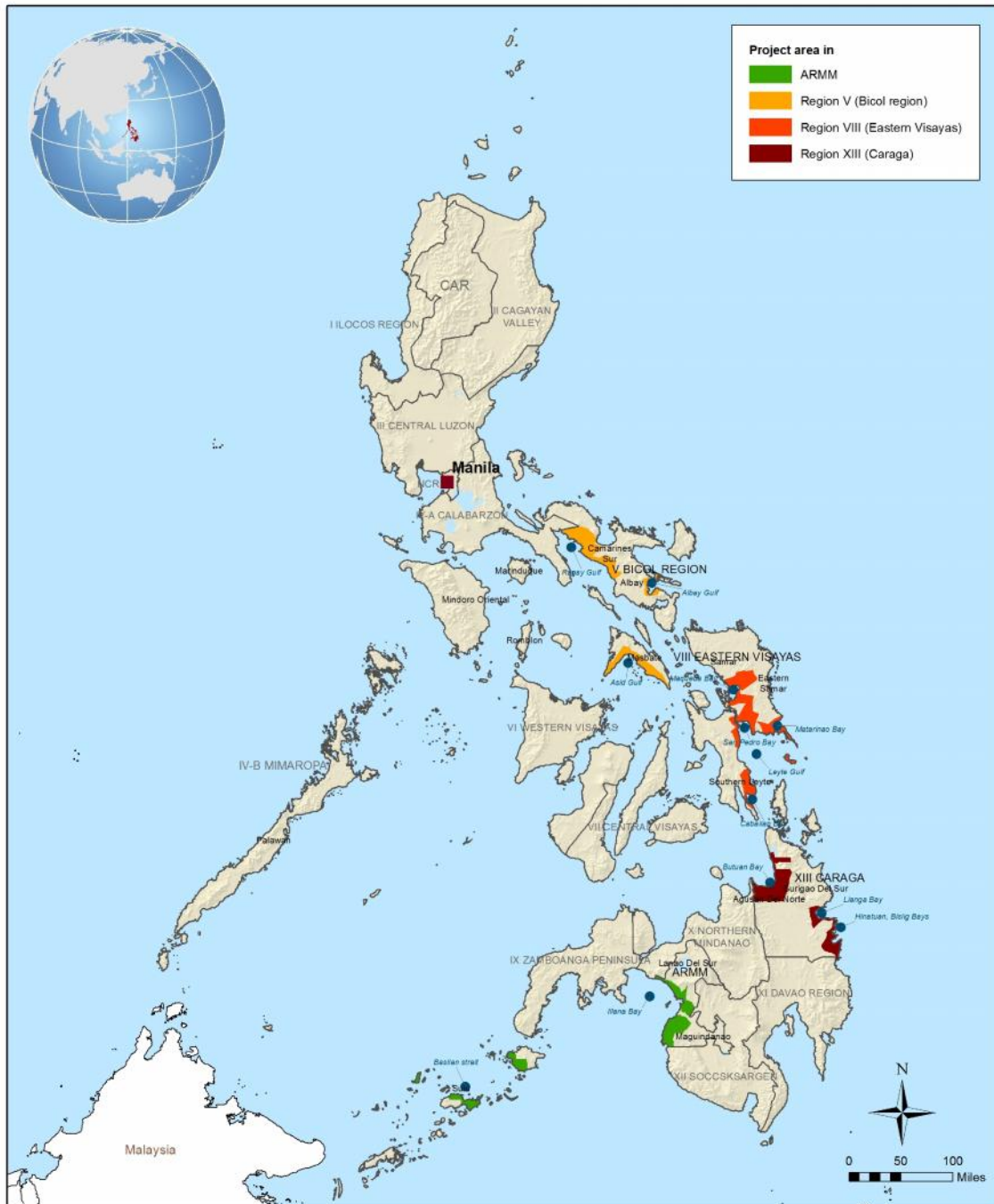
BACP	Bureau d'appui et de coordination du projet
BPRA	Bureau des pêches et des ressources aquatiques
BRGP	Bureau régional de gestion du projet
CGB	Conseil de gestion de baie
CRCP	Comité régional de coordination et de pilotage
PTBA	Plan de travail et budget annuel
UAL	Unité administrative locale

# Carte de la zone du projet

## Republic of the Philippines

### Fisheries, Coastal Resources and Livelihoods Project (FishCORAL)

President's report



Source: FIDA; 21/10/2014

Les appellations figurant sur cette carte et sa représentation graphique ne constituent en aucun cas une prise de position du FIDA quant au tracé des frontières ou limites, ou aux autorités de tutelle des territoires considérés.

## République des Philippines

### Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence (FishCORAL)

#### Résumé du financement

<b>Institution initiatrice:</b>	FIDA
<b>Emprunteur:</b>	République des Philippines
<b>Organisme d'exécution:</b>	Bureau des pêches et des ressources aquatiques, Ministère de l'agriculture
<b>Coût total du projet:</b>	43,05 millions d'USD
<b>Montant du prêt du FIDA:</b>	27,31 millions d'EUR (équivalent approximativement à 29,96 millions d'USD)
<b>Conditions du prêt du FIDA:</b>	Ordinaires: délai de remboursement de 18 ans, y compris un différé d'amortissement de 3 ans, à un taux d'intérêt annuel correspondant à 100% du taux de référence établi par le FIDA
<b>Contribution de l'emprunteur:</b>	11,76 millions d'USD
<b>Contribution des bénéficiaires:</b>	1,33 million d'USD
<b>Institution chargée de la préévaluation:</b>	FIDA
<b>Institution coopérante:</b>	Supervision directe par le FIDA

## Recommandation pour approbation

Le Conseil d'administration est invité à approuver la recommandation relative à la proposition de financement en faveur de la République des Philippines pour le Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence (FishCORAL), telle qu'elle figure au paragraphe 34.

## Proposition de prêt à la République des Philippines pour le Projet relatif à la pêche, aux ressources côtières et aux moyens d'existence (FishCORAL)

### I. Contexte stratégique et justification

#### A. Contexte national, développement et pauvreté en milieu rural

1. Les Philippines appartiennent à la catégorie des pays à revenu intermédiaire. En 2013, le taux de croissance annuelle du PIB a atteint 7,2%. Cependant, la progression du PIB enregistrée ces derniers temps ne s'est pas traduite par une réduction de l'incidence de la pauvreté, qui a peu évolué entre 2009 et 2012 puisque le nombre de familles vivant au-dessous du seuil de pauvreté est passé de 22,9% en 2009 à 22,3% en 2012. L'incapacité à réduire la pauvreté au cours de la décennie écoulée tient à plusieurs facteurs: le manque d'investissements, la lenteur de la progression du revenu par habitant, une croissance démographique vigoureuse, un taux de dépendance (ratio inactifs/actifs) élevé, une répartition inéquitable des revenus, des catastrophes naturelles, et les pressions inflationnistes, qui résultent principalement de la hausse des prix des carburant et des produits alimentaires. À l'échelle nationale, les inégalités de revenus restent fortes, puisque le coefficient de Gini est de 0,44. En dépit du manque de résultats en matière de réduction de l'incidence de la pauvreté constaté ces derniers temps, il est prévu dans le Plan de développement des Philippines (PDP) pour 2011-2016 que le pays pourrait néanmoins atteindre d'ici à 2015 les cibles fixées aux termes des Objectifs du Millénaire pour le développement en matière de réduction de la pauvreté. En 2011, avec un Indice de développement humain de 0,644, les Philippines se classaient 112<sup>e</sup> sur 187 pays. La même année, l'indice d'inégalités entre les sexes était en progrès à 0,427, les Philippines se classant au 75<sup>e</sup> rang mondial.
2. Les pêcheurs représentent les groupes les plus pauvres du pays, l'incidence de pauvreté les concernant étant de 41,4% en 2009, pourcentage supérieur à celui de 2003 (35%). La situation des pêcheurs municipaux<sup>1</sup> et de leurs familles ne s'est pas améliorée en raison des facteurs suivants: i) faible productivité côtière du fait de la dégradation des habitats et des bassins versants; ii) diminution des stocks de poisson sous l'effet du braconnage, de la pollution et de la surpêche; iii) accès insuffisant aux services essentiels et à l'appui institutionnel; iv) forte densité de population dans les zones côtières; v) médiocrité des systèmes de traitement après récolte et des réseaux de distribution; vi) manque d'activités génératrices de revenus de remplacement; et vii) faible volonté politique des responsables locaux en ce qui concerne l'adoption et/ou l'application de la législation en matière de pêche.

<sup>1</sup> C'est-à-dire des petits pêcheurs qui exercent leur activité dans les eaux municipales, à moins de 15 kilomètres des côtes (moins de 12 kilomètres pour la région autonome du Mindanao musulman).

## B. Justification et alignement sur les priorités du gouvernement et sur le COSOP axé sur les résultats

3. L'investissement dans le secteur de la pêche se justifie pour deux raisons: i) les pêcheurs, en particulier les pêcheurs municipaux, figurent parmi les groupes de population les plus pauvres du pays; et ii) le secteur de la pêche est primordial, car les communautés de pêcheurs en tirent leur subsistance et il constitue une source de protéines capitale pour la population dans son ensemble, et la principale source de recettes en devises pour l'économie du pays. Le projet comprend des investissements et des activités visant à remédier aux principaux problèmes qui ont conduit à l'appauvrissement d'un grand nombre de communautés de pêcheurs, dont la dégradation des habitats côtiers, le braconnage, la surpêche, la non-application de la législation en matière de pêche, la pollution, et le manque de d'activités de subsistance rentables constituant une alternative à la pêche de capture. La démarche adoptée est double puisqu'il s'agit de gérer les ressources halieutiques et côtières dans une perspective écosystémique et d'intervenir à l'échelle des baies pour permettre aux municipalités et aux communautés de pêcheurs d'améliorer la productivité et la gestion durable de leurs ressources halieutiques et côtières. Le projet permettra de relier les activités de subsistance appuyées à l'économie de marché pour contribuer à en assurer la viabilité. Il aidera le Bureau des pêches et des ressources aquatiques (BPRA) à renforcer ses capacités institutionnelles en matière de soutien au secteur de la pêche et des ressources côtières. Ce projet est conforme aux priorités définies dans le PDP 2011-2016 pour le secteur de la pêche concernant les aspects suivants: croissance inclusive, réduction de la pauvreté, amélioration de la situation économique des communautés pauvres du littoral, renforcement des capacités des communautés et des administrations locales afin qu'elles soient à même de mieux gérer leurs ressources côtières, amélioration de la productivité des eaux littorales, étude du potentiel d'exportation des produits halieutiques, amélioration de la sécurité alimentaire et de la nutrition, et croissance du PIB dans son ensemble. Il contribue également à la réalisation des objectifs et des cibles inscrits dans les plans sectoriels en vigueur, dont l'Agrikulturang Pilipino (AgriPinoy), le Plan de modernisation de l'agriculture et de la pêche et la Feuille de route pour la pêche. Cet investissement dans l'amélioration des moyens de subsistance concourt à la mise en œuvre des feuilles de route du secteur agroalimentaire établies pour le secteur de la pêche et des plans de développement régional.
4. Ce projet vient compléter et appuyer les activités d'aide à la reconstruction mises en place par le gouvernement à la suite du typhon Haiyan et le plan de remise en état adopté par le Ministère de l'agriculture en faveur du secteur agricole. Ces initiatives contribueront à la reconstruction des villages de pêcheurs et à la restauration des ressources côtières dévastées par le typhon Haiyan dans la région des Visayas orientales, grâce à la reconstitution des ressources côtières et halieutiques et à la remise en état des moyens de subsistance des communautés de pêcheurs, favorisant ainsi l'amélioration de la capacité de résilience des communautés aux risques liés aux catastrophes naturelles et au changement climatique. Le projet correspond aux objectifs stratégiques du programme d'options stratégiques pour le pays (COSOP) arrêté pour la période 2010-2016, puisqu'il a pour objet:
  - i) d'améliorer la gestion des ressources halieutiques et côtières et les moyens de subsistance des communautés pauvres du littoral; et
  - ii) de gérer les ressources naturelles en tenant compte du changement climatique, de l'intégration de la problématique hommes-femmes, de la concertation sur les politiques publiques et de l'appui à la décentralisation.

## II. Description du projet

### A. Zone d'intervention et groupe cible

5. Le projet concernera 11 baies ou golfes situés dans les régions 5, 8 et 13 des archipels de Luçon et des Visayas et dans la région autonome du Mindanao musulman. Sur le littoral de ces baies ou golfes, qui sont situés dans 14 provinces, on recense 103 municipalités ou villes et 1 098 villages côtiers/barangays. Environ 188 000 ménages pauvres, soit 724 000 personnes, vivent dans ces villages côtiers, dont 90 596 sont des ménages de pêcheurs; selon les estimations, environ 38 050 d'entre eux vivent en dessous du seuil de pauvreté, parmi lesquels des ménages dirigés par une femme et/ou des jeunes déscolarisés. Les ménages de pêcheurs bénéficiaires du projet seront sélectionnés principalement en fonction de leur situation socioéconomique, en utilisant des listes actualisées de ménages pauvres établies par le Ministère de la protection sociale et du développement. Pour identifier les bénéficiaires potentiels, le projet ciblera les organisations populaires agréées remplissant les conditions requises et leurs adhérents appartenant à des communautés de pêcheurs. Les membres du groupe cible comprendront des adhérents des organisations populaires qui seront cooptés ou sélectionnés en fonction de leur intérêt pour la ou les activités de subsistance proposées ou d'un classement résultant de l'évaluation participative de la richesse. En outre, de nouvelles organisations populaires seront constituées dans le cadre du projet, en réponse à la demande émanant du groupe cible.

### B. Objectif de développement du projet

6. Ce projet a pour finalité de contribuer à réduire la pauvreté (de 5% par rapport à une incidence moyenne de 42%) au sein des communautés vivant sur le littoral des baies. L'objectif de développement est: a) d'accroître de 10% le revenu annuel des ménages de pêcheurs participants par rapport au niveau de référence; et b) d'augmenter la proportion de femmes pratiquant des activités génératrices de revenu (jusqu'à atteindre un niveau de 40% par rapport à une valeur de référence de 20%).

### C. Composantes/résultats

7. Le projet a trois composantes: i) gestion des ressources côtières; ii) amélioration des moyens de subsistance; et iii) gestion et coordination du projet. Les résultats attendus pour les composantes 1 et 2 sont les suivants: composante 1 – adoption par les communautés de pêche d'une gestion durable des ressources halieutiques et côtières, entraînant une augmentation de l'ensemble des stocks; et composante 2 – familles de pêcheurs dans les communautés côtières cibles constamment engagées dans des sources de revenu diversifiées.
8. La composante 1 couvrira les aspects suivants:
  - a) Évaluation de la gouvernance et de la législation par les conseils de gestion de baie (CGB), mise en place, relance et gestion des activités des CGB, notamment en ce qui concerne l'adoption d'arrêtés réglementant la pêche à l'échelle des baies. Le projet encouragera la création de conseils de gestion intégrée des ressources halieutiques et aquatiques lorsqu'il n'en existe pas, et facilitera leur fonctionnement ainsi que la bonne marche des conseils déjà en place, notamment moyennant le renforcement des capacités. Par ailleurs, il facilitera la participation des communautés de pêcheurs à la gestion des ressources halieutiques et côtières municipales, en collaboration avec les unités administratives locales (UAL), en fusionnant les systèmes de gestion de la pêche qui existaient déjà. Il aidera les UAL à mettre en place et/ou achever l'enregistrement des pêcheurs municipaux, de leurs bateaux de pêche, motorisés ou non, et de leur équipement et à instaurer un système de permis municipal pour les pêcheurs, leurs embarcations et leur matériel, à percevoir les recettes correspondant à la délivrance des permis et à les utiliser pour



financer l'application des arrêtés réglementant la pêche.

- b) Aide au contrôle de la surpêche qui résulte du braconnage et de la forte densité de population sur le littoral, et aux activités des UAL visant à faire appliquer la législation et la réglementation afin de gérer les activités de pêche et de proposer de nouveaux moyens de subsistance maritimes et terrestres, de manière à favoriser une réduction de la surpêche. Il remédiera au manque de statistiques concernant les débarquements, les prises et l'effort de pêche en demandant aux ménages de pêcheurs d'enregistrer régulièrement les données; cela permettra au BPRC de proposer des mesures en fonction d'informations valables, fiables et récentes. Le projet appuiera un examen de la législation pertinente en vigueur, et notamment des arrêtés municipaux réglementant la pêche, en prenant en considération les modifications proposées du Code de la pêche.
- c) Renforcement des équipes chargées de faire appliquer la législation en matière de pêche à l'échelle des villages ou des communautés et au niveau des UAL. Le BPRC organisera et renforcera ces équipes composées de garde-côtes et de policiers de manière à appréhender les contrevenants. Le projet permettra de recenser les différents types de braconnage en précisant les caractéristiques sociales et économiques de chacun, de proposer des solutions pour remédier à ce problème complexe, et de fournir des équipements et une formation en fonction des besoins. Il permettra d'épauler les UAL en améliorant notamment: les fonctions de coordination avec le BPRC et les autres services compétents; la base de données sur la pêche et la communication des informations; et la perception de recettes provenant des frais d'immatriculation, des amendes et des redevances d'utilisation des ressources, etc. Ces étapes contribueront à institutionnaliser les dispositions pour le financement d'activités destinées à faire respecter la loi et pour la gestion des ressources côtières par les pêcheries.
- d) Actualisation des plans de gestion des ressources côtières dans le cadre d'un processus participatif impliquant les communautés locales, les organisations populaires et les organisations du secteur privé, et les collectivités locales. Transformés en plans de gestion des ressources côtières et d'investissement, ils feront partie d'un plan global d'utilisation des terres et de l'eau et seront intégrés aux plans municipaux de développement des UAL. Tous les sous-projets dont le financement sera proposé, qui seront inclus dans les plans de développement municipaux, tiendront compte de la nécessité de faire face aux effets prévisibles du changement climatique et de réduire les risques de catastrophes naturelles. Une assistance sera fournie pour aider les UAL à régler les différends portant sur les limites entre les municipalités afin de délimiter clairement les eaux municipales.
- e) Gestion des mangroves, herbiers marins, récifs coralliens et plages moyennant l'adoption d'une démarche écosystémique. La gestion des réserves de pêche et des autres types de zones protégées existantes sera assurée, et de nouvelles zones seront créées. Le projet contribuera à protéger, améliorer et reconstituer la ressource, par exemple grâce à l'enrichissement des stocks dans les zones protégées moyennant l'apport d'alevins et d'adultes provenant des éclosiers.
- f) Appui à la gestion des ressources côtières. Le projet financera les infrastructures et le matériel nécessaires, y compris pour les besoins du marquage du périmètre des réserves de poissons délimitées dans les baies concernées. Aussi bien pendant qu'après la période d'exécution, les UAL assumeront l'entière responsabilité de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures et du matériel fournis au titre du projet – avec l'appui des conseils de gestion intégrée de la pêche et des ressources aquatiques.

9. La composante 2 couvrira les aspects suivants:
- a) Relance des organisations de producteurs durables déjà existantes et formation de nouveaux groupes/de nouvelles organisations de producteurs en fonction des besoins, avec une attention toute particulière portée à la participation des femmes. Les éléments clés des modules de formation seront la gestion et l'organisation des groupes, les bases de l'entrepreneuriat, la gestion commerciale, les concepts et approches filière, la gestion des ressources côtières et l'intégration des questions d'égalité entre les hommes et les femmes.
  - b) Promotion d'entreprises de subsistance à visée écologique identifiées dans les plans de gestion des ressources côtières approuvés, par exemple des entreprises liées aux pêcheries, les organismes de tourisme durable et d'autres entreprises adéquates. Aucun soutien ne sera accordé aux projets prévoyant une augmentation des efforts de pêche ou la fourniture de matériel de pêche. Des mesures d'atténuation seront mises en place pour les activités répertoriées qui constituent des moyens de subsistance viables, afin d'éviter l'aggravation de la dégradation de l'environnement, la production de déchets et la surexploitation des ressources. Le budget du projet financera notamment la fourniture d'intrants nécessaires aux activités de subsistance, couplée à la mise en place de formations afin que les adhérents des organisations populaires puissent acquérir les compétences techniques et les notions de création et de développement d'entreprise nécessaires pour exercer une activité afin d'en tirer leur subsistance. Les revenus tirés de ces activités permettront de financer les cycles ultérieurs, tandis que les entreprises performantes pourront s'adresser à des institutions de microfinancement ou des ONG pour financer leur développement à venir.
  - c) Financement des infrastructures soutenant la production d'algues; amélioration des accès connectant les communautés côtières à la route la plus proche utilisable par tous les temps pour le transport des produits issus de la mer; amélioration de certaines écloseseries sélectionnées appartenant au BPRA; et, dans les cas nécessaires et justifiés, construction d'installations destinées au débarquement du poisson, fourniture à de petites unités de fabrication de glace d'installations pour le stockage à froid, de fumoirs, d'entrepôts et de séchoirs. Il contribuera également à repérer les investisseurs privés potentiels et à préparer les études de faisabilité nécessaires. Les organisations populaires assumeront l'entière responsabilité de l'exploitation et de l'entretien des infrastructures et du matériel fournis au titre du projet, aussi bien pendant qu'après la période d'exécution.
10. La composante 3 consistera à aider le BPRA à mettre en œuvre son plan de réorganisation dans les quatre régions et à financer les structures de gestion et de coordination du projet et les mécanismes de suivi-évaluation afférents à l'échelon du pays, des régions, des baies et des villes/municipalités.

### III. Exécution du projet

#### A. Approche

11. Les grands principes sur lesquels repose l'exécution du projet sont les suivants: i) le recours à une démarche écosystémique pour la gestion de la pêche; ii) le financement des activités identifiées par les communautés du littoral et les autorités des municipalités et des villes et inscrites dans les plans de développement et d'investissement établis par les UAL; iii) des modalités de mise en œuvre définies conformément aux procédures et au cahier des charges établis par les pouvoirs publics à tous les niveaux, le projet étant exécuté dans le cadre défini par le Gouvernement en matière de décentralisation aux termes de l'Initiative nationale de convergence; et iv) la concertation avec la Commission nationale chargée des

peuples autochtones s'il s'avère que des peuples autochtones vivent au sein de l'une des communautés du littoral concernées par le projet – suivant la méthode et les procédures arrêtées pour associer les peuples autochtones au développement. Le calendrier d'exécution du projet sera fonction de l'état de préparation des organisations populaires, des UAL, des CGB et des organismes régionaux. Les sous-projets ayant trait à l'amélioration des moyens de subsistance seront définis en fonction des produits prioritaires arrêtés aux termes des feuilles de route régionales établies par le BPRA, afin de faire en sorte qu'ils soient adaptés aux sites concernés et de contribuer ainsi à en assurer la pérennité.

## B. Cadre organisationnel

12. Le BPRA, principal organisme d'exécution du projet, assumera l'entière responsabilité de son administration et de sa gestion; il utilisera les structures dont il est d'ores et déjà doté au niveau national, régional et provincial pour mettre en œuvre les activités relevant du projet. Les municipalités et les villes sont responsables de la gestion des eaux municipales et des zones côtières. Un comité interinstitutions de haut niveau chargé du pilotage du projet s'acquittera des missions suivantes: définir les grandes orientations; approuver les directives de mise en œuvre du projet, les plans de travail et budgets annuels (PTBA) et les plans de passation des marchés; et résoudre les problèmes de mise en œuvre qui ne peuvent être tranchés au niveau régional. Un comité régional de coordination et de pilotage (CRCP) fournira des conseils en ce qui concerne les aspects institutionnels et politiques de l'exécution du projet au niveau régional, et il s'attachera à favoriser l'efficacité et l'efficience des services fournis par différents organismes à l'appui du projet. Dans chaque baie, un comité sera chargé de coordonner et d'appuyer les activités relevant du projet. Au sein de l'office central du BPRA, un bureau d'appui et de coordination du projet (BACP) sera chargé d'épauler, de coordonner et de superviser la mise en œuvre du projet et d'assurer la coordination au sein du BPRA et avec les organismes publics de contrôle, les UAL, les équipes de gestion de projet au niveau des régions, des municipalités et des baies/golfes, et le FIDA. Des bureaux régionaux de gestion de projet (BRGP) seront créés dans chaque région cible. Des bureaux de gestion des projets municipaux/urbains seront installés au sein des UAL de la municipalité ou de la ville dans les régions 5, 8 et 13, tandis qu'au sein de la région autonome du Mindanao musulman, une unité municipale de mise en œuvre du projet sera installée dans le Bureau provincial du BPRA sous la direction du responsable des pêcheries de province. Le projet fonctionnera en tant que partie intégrante de l'Initiative nationale de convergence, avec l'assistance d'autres agences gouvernementales en cas de besoin.

## C. Planification, suivi-évaluation, apprentissage et gestion des savoirs

13. Planification. L'élaboration des PTBA s'effectuera dans le cadre d'un processus participatif partant des communautés et conduit avec la participation des représentants des organisations populaires, des bureaux de gestion du projet à l'échelle des villes et des municipalités, de l'unité municipale de mise en œuvre du projet et de l'association constituée au sein de chaque baie ou golfe. Les BRGP se chargeront de synthétiser les PTBA élaborés pour chaque province afin d'établir un document régional. Le BACP synthétisera ces PTBA régionaux pour établir un PTBA national, qui sera soumis à l'examen du FIDA avant son approbation par le comité de pilotage du projet.
14. Suivi-évaluation. Le dispositif de suivi-évaluation du projet sera compatible avec le système de gestion de la performance axé sur les résultats, un dispositif harmonisé mis en place par les pouvoirs publics à l'échelle nationale, ainsi qu'avec le et les résultats du FIDA et Système de gestion des résultats et de l'impact (SYGRI) du FIDA. Il récoltera des données afin de rendre compte du statut de mise en œuvre du projet et des progrès en termes de produits, d'effets et d'impact. Le CRCP et le BRGP

rendront périodiquement compte aux conseils régionaux de développement, aux UAL et aux autres parties prenantes des réalisations, des questions d'orientation et des principales difficultés opérationnelles rencontrées. Dans le cadre du projet, des études de la situation initiale et de l'impact obtenu à l'achèvement seront réalisées. Une évaluation participative rapide des ressources et de la situation socioéconomique sera effectuée dans chaque baie au démarrage et à l'achèvement du projet.

15. Apprentissage et gestion des savoirs. Le projet permettra d'assurer la production et la gestion de savoirs dans le but: d'améliorer l'exécution; d'enrichir le corpus de savoirs du BPR; de contribuer à sensibiliser les parties prenantes; et d'améliorer, à terme, l'élaboration des politiques publiques et la mise en œuvre des projets et programmes. Il permettra d'encourager les démarches innovantes, de garder trace des enseignements dégagés et d'organiser la mutualisation des savoirs au sein du personnel du projet, du BPR et des autres organismes d'exécution. En outre, le personnel du projet échangera des connaissances avec celui d'autres projets auxquels le FIDA apporte son concours dans le pays et la région.

#### D. Gestion financière, passation des marchés et gouvernance

16. Gestion financière. Le BPR, agissant par l'intermédiaire du BACP, sera responsable de la gestion financière globale du projet (PTBA, passation des marchés, flux de fonds, décaissements, contrôle interne, comptabilité, rapports financiers et audit notamment). Le projet se soumettra aux systèmes financiers, aux lois et aux réglementations du gouvernement conformément au nouveau système de comptabilité du gouvernement, en cohérence avec les procédures standard de décaissement du FIDA, pour les reçus et les décaissements des bénéficiaires issus des prêts et des subventions du FIDA, et les fonds de contrepartie du gouvernement. Les BRGP seront responsables de la gestion des fonds à l'échelle régionale. Le BPR conclura un mémorandum d'accord avec chacune des UAL et chacun des autres organismes d'exécution au niveau national, régional, provincial et municipal afin de préciser leurs responsabilités, les services qu'ils doivent assurer et leur financement. Afin de réduire les risques fiduciaires découlant d'un manque d'expérience et de capacités, il faudra renforcer les capacités du bureaux central et des bureaux régionaux du BPR et des UAL en matière de gestion financière en assurant la formation du personnel et en exerçant une supervision étroite.
17. Flux de fonds. Le Ministère des finances, par l'intermédiaire du Bureau du Trésor ouvrira auprès de la banque centrale ou d'une autre banque ayant l'agrément du FIDA un compte désigné libellé en dollars des États-Unis, exclusivement pour les besoins du prêt. Des comptes de projet libellés en pesos philippins seront ouverts au niveau central et régional.
18. Passation des marchés. Le BPR s'engagera dans des contrats de passation de marchés dans le respect des plans annuels de passation des marchés prévus par le BACP et les BRGP soutenus par la Division des services financiers et administratifs de leurs centres de conseil aux entreprises respectifs. Les marchés seront exécutés conformément à la réglementation prévue aux termes de la loi portant réforme des procédures de passation des marchés publics (RA 9184), dans la mesure où cette réglementation est compatible avec les directives du FIDA en la matière. Les bureaux régionaux se chargeront des marchés moins importants, dans le respect des plans de passation des marchés.
19. Audit. La Commission d'audit procédera chaque année à la vérification des états financiers consolidés du projet conformément aux directives du FIDA en la matière. Un rapport d'audit sera présenté au FIDA dans les six mois suivant la clôture de chaque exercice budgétaire.
20. Gouvernance. Le FIDA appliquera une politique de tolérance zéro à l'égard à l'égard des pratiques frauduleuses ou des actes de corruption, de collusion ou de coercition.

## E. Supervision

21. Chaque année, le FIDA et l'Autorité nationale de développement économique effectueront conjointement une mission de supervision et d'appui à l'exécution, et le FIDA conduira une mission de suivi six à neuf mois plus tard, en fonction de l'avancement du projet.

## IV. Coût, financement et avantages du projet

### A. Coût du projet

22. Les coûts totaux du projet sont estimés à 43,05 millions d'USD sur une période de mise en œuvre de cinq ans, comme le montre le tableau 1. Cette somme prend en compte les impôts et les taxes, estimées à 3,72 millions d'USD ou à 8,8% des coûts totaux, qui seront couverts par la contribution du gouvernement. Les coûts de base ont été estimés sur la base des prix de 2013, les aléas financiers étant évalués à 3% par an pour les montants en pesos et en dollars, et les aléas d'exécution à 3,5% du coût de base pour toutes les dépenses, à l'exception des frais de personnel. La provision pour aléas d'exécution se monte à 1,14 million d'USD et la provision pour aléas financiers à 1,43 million d'USD, ce qui donne une provision pour imprévus d'un montant de 2,57 millions d'USD au total (6% des coûts de base). Le coût moyen est estimé à 274 USD par ménage bénéficiaire ciblé.

Tableau 1

#### Coût indicatif du projet par composante et par source de financement (en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA		Gouvernement		UAL		Bénéficiaires/ communauté		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Gestion des ressources côtières	18 751,2	77,7	2 537,4	10,5	2 725,8	11,3	128,3	0,5	24 142,6	56,1
2. Amélioration des moyens de subsistance	10 988,2	72,7	1 721,1	11,4	1 199,8	7,9	1 199,8	7,9	15 109,0	35,1
3. Gestion et coordination du projet	216,4	5,7	1 866,1	49,2	1 710,5	45,1	-	-	3 793,0	8,8
<b>Coût total du projet</b>	<b>29 955,7</b>	<b>69,6</b>	<b>6 124,6</b>	<b>14,2</b>	<b>5 636,1</b>	<b>13,1</b>	<b>1 328,1</b>	<b>3,1</b>	<b>43 044,6</b>	<b>100,0</b>

### B. Financement du projet

23. Plan de financement du projet: i) un prêt du FIDA de 29,96 millions d'USD (69,6%); ii) une contribution du gouvernement de 11,76 millions d'USD (27,3%), composée de la contribution de contrepartie du gouvernement à hauteur de 6,12 millions d'USD (14,2%) et d'un financement de 5,64 millions d'USD (13,1%) apporté par les UAL; et iii) des contributions en espèces ou en nature apportées par les initiateurs ou les bénéficiaires à hauteur de 1,33 million d'USD (3,1%).

Tableau 2

**Coût indicatif du projet par catégorie de dépenses et par source de financement**  
(en milliers d'USD)

	Prêt du FIDA		Gouvernement		UAL		Bénéficiaires/ communauté		Total	
	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%
1. Travaux de génie civil	1 726,8	80,3	230,4	10,7	193,4	9,0	-	-	2 150,6	5,0
2. Équipement, matériel et fournitures	17 734,0	76,4	2 486,1	10,7	1 735,9	7,5	1 247,4	5,4	23 203,4	53,9
3. Consultants	10 494,9	89,5	1 071,2	9,1	80,8	0,7	80,8	0,7	11 727,7	27,2
4. Agents du gouvernement	-	-	367,1	16,1	1 915,5	83,9	-	-	2 282,6	5,3
5. Fonctionnement et entretien	-	-	1 969,8	53,5	1 710,5	46,5	-	-	3 680,3	8,5
<b>Coût total du projet</b>	<b>29 955,7</b>	<b>69,6</b>	<b>6 124,6</b>	<b>14,2</b>	<b>5 636,1</b>	<b>13,1</b>	<b>1 328,1</b>	<b>3,1</b>	<b>43 044,6</b>	<b>100,0</b>

**C. Résumé des avantages et analyse économique**

24. Environ 724 000 personnes, ou 188 000 ménages, vivant dans les 1 098 villages côtiers des 11 baies ciblées bénéficieront directement du projet; sur ce total, environ 90 596 sont des familles de pêcheurs, dont environ 38 050 (soit 146 495 personnes) vivent en-dessous du seuil de pauvreté. Les interventions réalisées au titre du projet devraient permettre d'améliorer la productivité des eaux municipales et des zones côtières et se traduire par une amélioration des moyens de subsistance des membres des communautés du littoral. On s'attend à ce que les bénéfices tirés du projet soient générés par: i) l'application effective de la législation et de la réglementation de la pêche dans les eaux territoriales des municipalités; ii) une meilleure protection et gestion des ressources côtières, notamment les écosystèmes des récifs coralliens, mangroves et herbiers marins; et iii) la mise en place d'activités qui constituent des moyens de subsistance durables à l'échelle des communautés.

**D. Durabilité**

25. Pour contribuer à assurer la pérennisation des acquis du projet, sa conception comprend les aspects suivants: i) aider les UAL à mettre en place des sources de recettes locales pérennes afin financer les équipes chargées de faire appliquer la législation en matière de pêche et d'apporter une mise de fonds pour les investissements dans la gestion des ressources halieutiques et côtières municipales; ii) assurer la participation des organisations populaires et de leurs adhérents à la définition et la planification des activités de subsistance proposées; iii) impliquer le secteur privé dans la durée afin d'améliorer la pérennité des investissements dans de nouvelles sources de revenus pour les membres des communautés du littoral et leurs organisations; iv) demander aux bénéficiaires, aux municipalités et aux villes de prendre en charge une partie des coûts des investissements réalisés au titre du projet; et v) à l'issue de l'examen à mi-parcours, préparer une stratégie de désengagement assortie d'un plan de pérennisation.

**E. Identification et atténuation des risques**

26. Les capacités du BPRa sur le plan technique et en matière de gestion sont actuellement insuffisantes, ce qui constitue un risque. En réponse à ce risque, il est prévu mettre en place des effectifs suffisants pour gérer le projet en collaboration avec l'équipe assignée du BPRa. Le projet soutiendra le plan de réorganisation du BPRa en fournissant le développement des capacités nécessaire pour améliorer les capacités techniques des bureaux du BPRa dans les régions cibles. Le second risque est que les activités mises en place dans le cadre du projet ne perdurent pas une fois celui-ci achevé, l'expérience de nombreuses interventions déjà réalisées dans différentes baies et différents golfes se répétant une nouvelle fois. Pour pallier cette difficulté, la conception du projet met l'accent sur la mise en place de sources de

revenus locaux durables pour financer deux éléments indispensables, à savoir les activités visant à assurer l'application de la législation et les investissements dans la gestion des ressources. Par ailleurs, les organismes concernés pourraient s'avérer incapables d'assurer la coordination nécessaire au niveau local, ce qui constitue également un risque. Pour y faire face, la conception du projet mise sur la conclusion de mémorandums d'accord entre le BPRA et chacun des organismes participant à l'exécution du projet, de manière à préciser les rôles et les responsabilités ainsi que les coûts et les sources de financement. Il est également prévu que tous les organismes qui ont un rôle à jouer dans la mise en œuvre du projet soient membres du CRCP, et que tous les organismes d'exécution puissent s'adresser à un interlocuteur de FishCORAL au niveau national. Dans le même ordre d'idées, un autre risque a trait à la volonté du secteur privé de participer à la mise en place de nouvelles activités de subsistance à l'intention des membres des communautés de pêcheurs. Pour y remédier, le secteur privé est associé à toutes les étapes, de la planification initiale jusqu'à la transformation et/ou la commercialisation des produits, et une enveloppe initiale est mise à disposition au titre du projet pour financer des activités de production de nature à améliorer les moyens de subsistance, à hauteur des investissements consentis par le secteur privé en matière de transformation, de séchage et de commercialisation.

## V. Considérations d'ordre institutionnel

### A. Respect des politiques du FIDA

27. La conception du projet est conforme au troisième objectif stratégique du COSOP<sup>2</sup> et correspond bien au Cadre stratégique du FIDA 2011-2015, qui met l'accent sur les objectifs suivants: sécurité d'accès aux ressources naturelles; adaptation au changement climatique et atténuation de ses effets; technologies agricoles améliorées et services de production efficaces; services financiers plus complets; intégration dans les filières grâce à des marchés compétitifs pour les intrants agricoles et les produits; développement des entreprises rurales et possibilités d'emploi non agricole; formation et enseignement techniques et professionnels; et autonomisation des populations rurales pauvres par le biais d'organisations de producteurs ruraux viables et efficaces. Dans ce contexte, la pêche fait partie de l'agriculture. En application du dispositif philippin de déclaration des incidences sur l'environnement, le projet est classé à la fois dans la catégorie C et la catégorie D, car il vise à améliorer directement la qualité de l'environnement ou à résoudre des problèmes environnementaux existants dans les zones côtières; en outre, les volets ayant trait aux infrastructures rurales sont à petite échelle et ne relèvent pas d'autres catégories.

### B. Alignement et harmonisation

28. L'objectif du projet est en harmonie avec celui du Plan de développement des Philippines, à savoir mettre en place un secteur agricole et halieutique compétitif et durable. Dans le cadre d'une mise en œuvre coordonnée, il permettra de compléter les projets en cours ou prévus pilotés par le Ministère de l'agriculture et d'autres acteurs, par exemple le Projet de développement rural aux Philippines (Banque mondiale), le Projet de gestion intégrée des ressources naturelles et de l'environnement (Banque asiatique de développement/FIDA), et le Projet visant à améliorer l'environnement et les écosystèmes pour une pêche durable (ECOFISH – USAID). Le FIDA travaillera également avec des programmes gouvernementaux afin d'améliorer la gouvernance et l'environnement politique. Dans le cadre du projet, différents types d'accords de partenariat entre les bénéficiaires du projet et le secteur privé seront étudiés. Intervenant en qualité de prestataires de services, les

<sup>2</sup> "Permettre à certaines communautés marginalisées et pauvres de Bicol, des Visayas orientales, du nord de Mindanao et de la région autonome du Mindanao musulman qui dépendent des ressources côtières d'exploiter de façon durable les ressources halieutiques et d'autres ressources côtières productives, d'adopter des pratiques de gestion durable et de diversifier leurs moyens de subsistance pour répondre à leurs besoins fondamentaux (surtout alimentaires)."

organisations du secteur privé et les partenaires de la création et du développement des entreprises joueront un rôle de premier plan dans l'amélioration de la rentabilité des activités de subsistance.

### C. Innovations et reproduction à plus grande échelle

29. Malgré l'investissement relativement faible par rapport à l'échelle des problèmes impliqués, le projet pourrait avoir un rôle de catalyseur dans l'amélioration des revenus des ménages et dans l'attraction d'investissements supplémentaires lors de l'application à plus grande échelle. Par extension, cette dynamique pourrait réaliser les avantages potentiels d'une gestion saine et durable des pêcheries urbaines/municipales et d'autres ressources côtières. Innovation clé pour l'application à plus grande échelle, les systèmes de financement durables seront développés et introduits à l'échelle municipale, afin de: i) faire respecter de façon effective les ordonnances des pêcheries pour les pêcheries municipales et les ressources côtières; et ii) améliorer la conservation et la gestion des pêcheries et des ressources côtières par les gouvernements locaux et les communautés de pêcheurs.

### D. Participation à l'élaboration des politiques

30. Le projet appuiera l'analyse des politiques et les études de cas dans la perspective d'activités de concertation sur les politiques publiques et de consultation avec les institutions nationales et locales compétentes. Ce dialogue portera sur la gestion par les UAL des ressources halieutiques et côtières des municipalités et des villes et la mise en place de nouvelles activités de subsistance à l'intention des communautés du littoral. Le projet apportera un concours à la révision de la législation pertinente en vigueur en ce qui concerne les parties du Code des collectivités locales relatives à la pêche dans les eaux municipales, le Code applicable aux zones côtières et à la pêche des Philippines, les éventuels chevauchements entre les rôles et les responsabilités des CGB et des conseils de gestion intégrée de la pêche et des ressources aquatiques, et le rôle à venir des dispositifs de gestion de la pêche qui existaient déjà. Le projet apportera également un concours à la révision d'autres lois pertinentes, telles que la loi relative à la gestion de l'agriculture et de la pêche. À l'issue de l'examen à mi-parcours, les modifications qu'il sera proposé d'apporter aux codes en ce qui concerne la pêche dans les eaux municipales pourraient être expérimentées dans un certain nombre de sites.

## VI. Instruments et pouvoirs juridiques

31. Un accord de financement entre la République des Philippines et le FIDA constitue l'instrument juridique aux termes duquel le financement proposé sera consenti à l'emprunteur. Une copie de l'accord de financement négocié est jointe à l'appendice I.
32. La République des Philippines est habilitée, en vertu de ses lois, à recevoir un financement du FIDA.
33. Je certifie que le financement proposé est conforme aux dispositions de l'Accord portant création du FIDA et aux Principes et critères applicables aux financements du FIDA.



## VII. Recommandation

34. Je recommande que le Conseil d'administration approuve le financement proposé en adoptant la résolution suivante:

DÉCIDE: que le Fonds accordera à la République des Philippines un prêt à des conditions ordinaires d'un montant équivalant à vingt-sept millions trois cent dix mille euros (27 310 000 EUR) (équivalant approximativement à 29,96 millions d'USD), qui sera régi par des modalités et conditions conformes en substance aux modalités et conditions indiquées dans le présent rapport.

Le Président  
Kanayo F. Nwanze

## Negotiated financing agreement:

### "Fisheries, Coastal Resources and Livelihood Project (FishCORAL)"

(Negotiations concluded on 16 June 2015)

Loan Number: \_\_\_\_\_

Project Title: Fisheries, Coastal Resources and Livelihood Project

(the "Project")

The Republic of the Philippines (the "Borrower")

and

The International Fund for Agricultural Development (the "Fund" or "IFAD")

(each a "Party" and both of them collectively the "Parties")

hereby agree as follows:

#### Section A

1. The following documents collectively form this Agreement: this document, the Project Description and Implementation Arrangements (Schedule 1), the Allocation Table (Schedule 2), and the Special Covenants (Schedule 3).
2. The Fund's General Conditions for Agricultural Development Financing dated 29 April 2009, as may be amended from time to time (the "General Conditions") are annexed to this Agreement, and all provisions thereof shall apply to this Agreement. For the purposes of this Agreement the terms defined in the General Conditions shall have the meanings set forth therein.
3. The Fund shall provide a Loan to the Borrower (the "Financing"), which the Borrower shall use to implement the Project in accordance with the terms and conditions of this Agreement.

#### Section B

1. The amount of the Loan is twenty-seven million three hundred ten thousand Euro (EUR 27 310 000).
2. The Loan is granted on ordinary terms and shall have a rate of interest per annum equivalent to one hundred per cent (100 per cent) of the variable reference interest rate, as determined annually by the Fund, and a maturity period of eighteen (18) years, including a grace period of three (3) years.
3. The Loan Service Payment Currency shall be the United States Dollar (USD).
4. The first day of the applicable Fiscal Year shall be 1 January.

5. Payments of principal and interest shall be payable on each 1 May and 1 November.
6. Proceeds from the Loan shall be deposited in the account of the Treasurer of the Philippines, in the Designated Account for this Project, in the Bangko Sentral ng Pilipinas.
7. The Borrower shall provide counterpart financing for the Project in the amount of approximately six million one hundred and twenty thousand United States Dollar (USD 6 120 000). Additional counterpart funds for approximately five million six hundred and forty thousand United States Dollar (USD 5 640 000) is expected to be mobilized during the Project Implementation Period by the Local Government Units (LGUs).

#### Section C

1. The Lead Project Agency shall be the, Department of Agriculture - Bureau of Fisheries and Aquatic Resources (DA – BFAR) or any successor thereof.
2. The Project Completion Date shall be the fifth anniversary of the date of entry into force of this Agreement.

#### Section D

1. The following is designated as an additional condition precedent to withdrawal: a Project Implementation Manual shall have been submitted to the Fund.
2. The following are the designated representatives and addresses to be used for any communication related to this Agreement:

For the Borrower:

The Secretary of Finance  
Department of Finance  
DOF Building  
Roxas Boulevard  
Manila, Philippines

For the Fund:

The President  
International Fund for Agricultural Development  
Via Paolo di Dono 44  
00142 Rome, Italy

This agreement, has been prepared in the English language in two (2) original copies, one (1) for the Fund and one (1) for the Borrower.

REPUBLIC OF THE PHILIPPINES

---

Name and title of Authorized Representative

INTERNATIONAL FUND FOR AGRICULTURAL DEVELOPMENT

---

Kanayo F. Nwanze  
President

## Schedule 1

### Project Description and Implementation Arrangements

#### I. Project Description

1. Project Area and Target Population. The Project shall contribute to reducing the incidence of poverty of approximately 724,000 people or 188,000 households, and their organisations in the Project Area. The Project shall target around 1,098 coastal villages in 14 provinces, with 103 municipalities or cities bordering 11 bays/gulfs in Bicol Region (Regions 5 - 3 bays of Ragay Gulf (Bicol side), Asid Gulf and Albay Gulf), Eastern Visayas (Region 8 - 4 bays of Leyte Gulf, Matarinao Bay, Maqueda Bay and Silago-Cabalian Bay), Caraga (Region 13 - 2 bays of Butuan Bay and Lianga/Hinatuan/Bislig Bays) and the Autonomous Region in Muslim Mindanao (ARMM - 2 bays of Illana Bay and the area between Basilan and Sulu) of the Borrower's territory (the "Project Area"). The 14 provinces of the Project Area include Masbate, Camarines Sur, Sorsogon and Albay in Region 5; Eastern Samar, Western Samar, Leyte and Southern Leyte in Region 8; Agusan del Norte and Surigao del Sur in Region 13; and Lanao del Sur, Sulu, Maguindanao and Basilan in ARMM.

2. The Project aims to reduce poverty in the target coastal communities of the target bays/ecosystems by 5 (five) percent from the mean poverty incidence of 42 percent.

3. Objective. The Project envisions that the following specific development results will be realized by the end of the Project: (a) Annual income of participating fishing community households increase by 10 percent from baseline; and (b) Employment of women engaged in income generating activities increased to 40 percent from the baseline of 20 percent.

4. Components. The Project shall consist of the following Components:

##### 4.1 Component A: Coastal Resource Management (CRM)

This component aims to restore and protect the coastal resources in the target areas, primarily through: (i) enhancement of local law enforcement by strengthening LGUs, conducting trainings and providing necessary equipment; (ii) updating of the CRM plans in the target areas to consider the complexity and interaction between environmental, biological, geophysical, institutional and socioeconomic aspects; (iii) rehabilitation of resources, such as mangroves, sea grasses, coral reefs and beaches, as well as the establishment of fish sanctuaries, by financing related sub-projects; and (iv) establishment of support infrastructure (e.g., delineation markers for fish sanctuaries, watch tower with guard house, office building).

##### 4.2 Component B: Livelihood Development

This component seeks to address the desired outcome of encouraging fisherfolk households to engage in diversified sources of income. This will be realized by way of (i) organizing them into viable groups/organizations; (ii) conduct of trainings that would increase both technical and entrepreneurial skills; (iii) provision of start-up capital to eligible sub-projects; and (iv) construction of communal post-harvest facilities and improvement of infrastructure in the target areas.

### 4.3 Component C: Project Management and Coordination

This component will support the DA-BFAR in implementing the DBM-approved reorganization plan in the four (4) target regions that will serve as manpower support to the implementation of the project. Further, this component also covers the management and coordination activities relevant to the Project, as well as the monitoring and evaluation mechanisms both at the national, regional, bay wide and city municipality levels.

#### II. Implementation Arrangements

The Project will mainly be implemented by DA-BFAR, in cooperation with the LGUs of the concerned municipalities and cities. Additionally, other agencies will be tapped for its implementation, especially those that also have jurisdiction over the coastal and marine resources, such as the DENR, NFRDI, PCG, PNP and NAMRIA. The Project shall likewise tap existing Fisheries and Aquatic Resource Management Councils (FARMCs), which is an inter-stakeholder advisory body to the LGUs and bay management councils. It should be noted that there are areas where there already existing FARMCs. Operationally, a Project Steering Committee (PSC) will be established, to be chaired by either the Department of Agriculture Secretary or its Undersecretary for Fisheries, and co-chaired by the Director of DA-BFAR. The PSC shall provide policy guidance to the implementation of the Project and will serve as an approving body for the establishment of project implementation guidelines; and global and annual workplans. Further, it shall act on the resolution of issues that cannot be decided upon at the regional level.

A Project Support and Coordination Office (PSCO) will be established at the DA-BFAR Central Office, primarily to facilitate coordination among the implementing units. Further, the PSCO shall also lead the development of the Project implementing guidelines; conduct relevant analyses and sub-project evaluation for the various components; prepare and submit reports; and oversee the M&E activities relevant to the Project, among others. The PSCO shall be directly accountable to the DA-BFAR Director and will be headed by a Project Director.

At the regional level, a Regional Coordination and Support Committee will be established to serve as a policy and institutional advisory committee for Project implementation. Further, under the chairmanship of the concerned DA-BFAR Regional Directors, the RCSC will review and endorse the Regional Annual Work Plan and Budget (AWPB) and the Annual Procurement Plan for onward submission to the PSCO. Additionally, Regional Project Management Offices will also be established in Regions 5, 8, 13 and ARMM to provide technical and secretariat support to Project implementation in the regions, reporting directly to the PSCO.

Bay Coordination and Support Committees will be organized for each target bay, primarily to coordinate and oversee all activities relevant to the CRM component. This will allow the Project to employ the Ecosystem Approach to Fisheries Management, wherein bays/ecosystems are recognized as a single resource system. On the other hand, for the Livelihood Development component, the municipal/city project management offices (M/CPMOs) are tasked to provide guidance to fishing communities and people's organizations in project development and support the implementation of such projects, including the preparation of necessary reports.

A Memorandum of Agreement will be executed with each of the involved LGUs and other implementing agencies, specifying the tasks and responsibilities of each of the Parties and the financing arrangements. In the case of ARMM, it was agreed that the Office of the Regional Governor (ORG-ARMM) will serve as the executing

party in the MOA with DA-BFAR-Central Office, instead of DA-BFAR-ARMM. This is because the Regional Governor is the one mandated to supervise and control all agencies in the region, including DA-BFAR-ARMM. Additionally, the current regional leadership requires that all programs and projects to be implemented in the region be directly coordinated with the ORG-ARMM.

In view of the signing of the Comprehensive Agreement on Bangsamoro, it was agreed that the proponent establish an institutional set-up in the event that ARMM will be replaced by the resulting government.

5. Annual Work Plan and Budget. The PSCO shall submit to the Fund the consolidated AWPBs and procurement plans no later than 60 days before the beginning of the relevant project year.
6. Project Reviews. The Borrower and the Fund shall conduct annual supervision missions and follow up missions throughout Project implementation period.
7. The Borrower and the Fund shall conduct a comprehensive mid-term review to assess Project implementation progress and to determine appropriate revisions to the Project implementation arrangements and resource allocations in order to ensure successful Project completion.
8. The Borrower shall submit to the Fund: (a) semi-annual progress reports on the implementation progress of the Project; and (b) within three (3) months of Project completion, a comprehensive Project completion report to evaluate Project design, costs, performance, social and economic impact, and other details as agreed with the Fund. The Borrower and the Fund may also conduct post-evaluation of the Project for up to ten (10) years after the Project Completion Date.

## Schedule 2

## Allocation Table

1. Allocation of Loan Proceeds. The Table below sets forth the Categories of Eligible Expenditures to be financed by the Loan and the allocation of the amounts of the Loan to each Category and the percentages of expenditures for items to be financed in each Category:

Category	Loan Amount Allocated (expressed in EUR)	Percentage of Eligible Expenditures to be Financed
1. Works	2 070 000	100% net of taxes and other contributions
2. Equipment, Materials and Supplies	15 400 000	100% net of taxes and other contributions
3. Consultancies	9 840 000	100% net of taxes and other contributions
Total	27 310 000	

2. The category:

- (a) "Consultancies" includes costs associated with development service providers, technical assistance and contract staff; and
- (b) "Equipment, Materials and Supplies" includes vehicles.

3. Start-up Costs. Withdrawals in respect of expenditures for start-up costs for Categories 2 and 3 incurred before the satisfaction of the general condition precedent to withdrawal shall not exceed an aggregate amount of two hundred thousand United States Dollar (USD 200 000).

## Schedule 3

## Special Covenants

In accordance with Section 12.01(a)(xxiii) of the General Conditions, the Fund may suspend, in whole or in part, the right of the Borrower to request withdrawals from the Loan Account if the Borrower has defaulted in the performance of any covenant set forth below, and the Fund has determined that such default has had, or is likely to have, a material adverse effect on the Project.

1. Private Sector. The Borrower confirms its commitment to engage with the private sector as implementing partners and service providers, in order to ensure that the Project objectives are met.

2. Procurement. The Borrower shall ensure that the Project shall follow the government's procurement regulations, as these may be amended from time to time, using national implementing rules and regulations to the extent that they are consistent with IFAD's Procurement Guidelines.



3. Monitoring and evaluation. The Project shall maintain its own monitoring system to be able to properly evaluate Project implementation, including the socio-economic and environmental impact thereof. The Lead Project Agency shall ensure that the criteria established and required by the Fund under its Results and Impact Monitoring System (RIMS), as communicated by the Fund to the Borrower, shall be incorporated into and form part of the Project's monitoring and evaluation system.

4. Anticorruption Measures. The Borrower shall comply with the requirements under IFAD's Policy on Preventing Fraud and Corruption in Its Activities and Operations, as amended from time to time.

# Logical framework

Narrative Summary	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
<b>Goal</b>			
Contribute to reduce poverty in target coastal communities/ ecosystems in Regions V, VIII, XIII and ARMM	By end of project(EOP) in the covered municipalities/provinces: <ul style="list-style-type: none"> <li>Decreased poverty incidence by 5% from baseline of 42% (mean poverty incidence)</li> </ul> By EOP 60% of the targeted 90,596 poor households in the Project area: <ul style="list-style-type: none"> <li>Increased ownership of household assets by 20% of baseline.</li> <li>Decreased child malnutrition (ages 0-5 years) by 4% from baseline of 24.4%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>RIMS+ Impact survey</li> <li>NSCB FIES survey</li> <li>LPGPMS</li> <li>CBMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Controlled/managed calamity/disaster in the target coastal communities.</li> </ul>
<b>Development Objective</b>			
Realize increase in annual income of participating community households and employment of women engaged in income generating activities.	By EOP, in the Project area: <ul style="list-style-type: none"> <li>Annual income of participating fishing community households increased by 10% of baseline</li> <li>Employment of women engaged in income-generating activities increased to 40% from baseline of 20%.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>RIMS+ Impact survey</li> <li>Outcomes surveys</li> <li>LGU budget/ finance document.</li> <li>LGPMS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Climate variability does not overcome the resilience of subprojects supported by the Project.</li> <li>No major financial shocks, stable inflation rate and purchasing power of fishing households maintained or increasing.</li> </ul>
<b>Component outcomes and outputs</b>			
<b>Component 1 Outcome:</b>			
Fishing communities adopted sustainable management of fishery and coastal resources.	By EOP, in the Project Area: <ul style="list-style-type: none"> <li>Fish density in coral reefs increased by an average of 15% from baseline.</li> <li>Hard coral cover improved in selected sample protected areas where scientific sampling of coral takes place by an average of 15% from baseline.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>RPRSA result.</li> <li>Project M&amp;E.</li> <li>LGU annual financial report.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>LGUs, DENR and other agencies are vigilant in protecting and rehabilitating natural resources (ridge to reef).</li> </ul>
<b>Component 1, Output 1:</b>			
Capabilities of LGUs and fishing communities to enforce sustainable management of fishery and coastal resources established.	<ul style="list-style-type: none"> <li>103 municipal/city FLETs and 103 M/C FARMCs formed, strengthened and sustained.</li> <li>11 bay management councils formed, strengthened and sustained with their bay-wide fishing ordinances implemented.</li> <li>103 LGUs implementing fisheries and Coastal Resource Management plans and ordinances.</li> <li>103 LGUs delineated municipal waters with accompanying zoning ordinances.</li> <li>103 sets of patrol boat equipment for surveillance sustainably operated.</li> <li>11 climate proofed bay management, multi-purpose buildings constructed and maintained with 103 climate proofed watch towers constructed and maintained.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project M&amp;E.</li> <li>LGU records.</li> <li>NAMRIA record on delineation.</li> <li>Law enforcement records.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>National/local laws/ordinances favour the protection and rehabilitation off the municipal fisheries and coastal resources.</li> </ul>
<b>Component 1, Output 2:</b>			
Municipal/city and bay-wide fishery	<ul style="list-style-type: none"> <li>103 LGUs formulated/updated multi-year CRM and fishery management/investment plans which are integrated into the CLUP/MDP</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project M&amp;E</li> <li>LGU records</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>LGU leadership support to</li> </ul>

Narrative Summary	Performance Indicators	Means of Verification	Assumptions/Risks
and coastal resources management and investment plans implemented	and AIPs. <ul style="list-style-type: none"> <li>11 bay-wide multi-year CRM and fishery management/investment plans adopted by LGUs involved.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>LGU Annual Investment Plans</li> </ul>	fishery/CRM development.
<b>Component 1, Output 3:</b> Habitats for fishery and coastal resources rehabilitated and established.	<ul style="list-style-type: none"> <li>1,100 ha of critical mangrove areas rehabilitated and managed sustainably.</li> <li>21,456 ha of established and delineated or rehabilitated fish sanctuaries managed sustainably.</li> <li>3,814 ha of rehabilitated/protected sea grass beds managed sustainably.</li> <li>22 marine species stock enhancement projects implemented.</li> <li>5,200 units of supplemental artificial reef deployed.</li> <li>5,150 ha of fish sanctuary provided with delineation markers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project M&amp;E.</li> <li>LGU records.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>LGU leaderships support fishery / CRM protection and rehabilitation.</li> <li>Laws/ordinances support protection and the sustainable management of the municipal fisheries/coastal resources.</li> </ul>
<b>Component 2 Outcome</b> Income of fishing households in target coastal communities increased through sustainable engagement in diversified livelihood activities.	By EOP, in <b>103</b> target municipalities and cities: <ul style="list-style-type: none"> <li>Fishing households involved in fishery enterprises increased to 30% from a baseline of 20%, (30% are women from a baseline of 20%).</li> <li>One micro-enterprise established per coastal <i>barangay</i> operating.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>RIMS + Impact Survey.</li> <li>Outcome Survey.</li> <li>Project M&amp;E.</li> <li>LGU records.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>No major financial shocks that affect the growth of livelihood enterprises.</li> </ul>
<b>Component 2, Output 1:</b> Fishing households organized into livelihood groups	<ul style="list-style-type: none"> <li>4,158 groups generating profit from aquaculture and marine enterprises, including seaweed farms, fish culture, fish processing and other fishery-related enterprises (50% of members are women).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project M&amp;E.</li> <li>Group/cluster financial records.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Continued willingness of fishing and other poor hhs in coastal communities to work collectively in livelihood groups/clusters.</li> </ul>
<b>Component 2, Output 2:</b> Livelihood projects (fishery and non-fishery) with corresponding climate-proofed infrastructure/facility support implemented	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 BFAR fully operational hatchery assisted.</li> <li>7 community-based hatchery development and enhancement facilities established.</li> <li>515 communal seaweed solar dryer with storage constructed.</li> <li>49 mobile ice makers and 294 chest freezers managed sustainably.</li> <li>4,825 linear meters of fish-landing facilities constructed.</li> <li>50% of the livelihood projects will be implemented by women.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Project M&amp;E.</li> <li>LGU records.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>LGU leadership continuing support to allocate timely counterpart funds.</li> </ul>